



# Cahier des charges de la section européenne des épreuves individuelles des Ovinpiades des Jeunes Bergers 2019



## Article 1 – Objet du règlement

Inn'Ovin et la Section Ovine d'INTERBEV organisent un concours de connaissances pratiques et théoriques en matière d'élevage ovin, pour les élèves des établissements d'enseignement agricole et rural. Ce concours vise différents objectifs :

1. valoriser l'élevage ovin auprès des élèves, des apprentis et des stagiaires des établissements d'enseignement agricole et rural ;
2. renforcer le partenariat entre l'enseignement et la profession agricole ;
3. donner une image moderne et professionnelle du métier d'éleveur ovin ;
4. susciter des vocations compte tenu des opportunités que présente actuellement la filière ovine ;
5. conforter le réseau européen et international sur le thème de la formation et de l'installation en élevage ovin.

Ce concours est subdivisé en deux catégories d'épreuves :

- Les épreuves Individuelles
- L'épreuve Collective

En 2018, Inn'Ovin et INTERBEV Ovins ont choisi de créer une section européenne pour les épreuves individuelles de la finale nationale.

Le présent règlement concerne la **section européenne des épreuves individuelles de la finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers**. Ces épreuves se dérouleront le **samedi 23 février 2019 sur le grand ring du Hall 1 du Salon International de l'Agriculture, à Paris**.

*Le présent règlement est également disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.inn-ovin.fr/ovimpiades-des-jeunes-bergers>.*

## Article 2 – Objet du concours

Les intérêts pédagogiques de la démarche sont les suivants :

- acquisition de connaissances dans le domaine de la production ;
- aptitude à organiser des situations d'interventions ;
- maîtrise de savoirs - faire ;
- gestion de l'intervention dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Les épreuves auxquelles les candidats devront se soumettre pour la finale nationale sont les suivantes :

1. une épreuve théorique en 2 parties : connaissances théoriques et reconnaissance des races ovines françaises ;
2. une épreuve de tri de brebis avec utilisation de l'identification électronique ;
3. une épreuve de manipulation et d'évaluation de l'état corporel de brebis ;
4. une épreuve de parage des onglons ;
5. une épreuve d'évaluation de l'état d'engraissement d'agneaux de boucherie.

Les modalités de participation au concours sont décrites dans le présent règlement. La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

## Article 3 - Conditions de participation

**3.1.** La section européenne des épreuves individuelles de finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers est ouverte aux apprenants des établissements d'enseignement agricoles et ruraux.

**3.2.** Chaque nation invitée propose 2 candidats pour la compétition. Les deux candidats seront accompagnés par un adulte.

**3.3.** Les candidats accompagnés d'animaux de compagnie ne seront pas admis à participer aux épreuves.

## Article 4 - Modalités de participation

### 4.1. Acceptation du Règlement et du Cahier des Charges

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du Règlement, en ce compris le Cahier des charges qui fait partie intégrante du Règlement.

### 4.2. Sélection des candidats

La sélection des deux candidats est laissée à la discrétion de l'équipe organisatrice de chaque nation participante.

L'accompagnateur des deux candidats est obligatoirement un adulte (éleveur, technicien, enseignant, ...). Il sera responsable des deux candidats qu'il accompagne.

De plus, l'accompagnateur prendra part à l'organisation de la finale en tant qu'accompagnateur de groupe ou membre du jury.

Les candidats et leur accompagnateur doivent avoir un niveau d'anglais ou de français leur permettant de comprendre le quizz, les différentes instructions données par le jury mais également de participer aux différentes épreuves qui nécessiteront un échange avec les membres du jury et l'équipe organisatrice.

### 4.3. Finale nationale

**4.3.a. Un comité de pilotage professionnel**, composé du Président d'INTERBEV Ovins, de la Présidente de la Fédération Nationale Ovine, et du président d'Inn'Ovin, décide des orientations des Ovinpiades des Jeunes Bergers, et valide les propositions du groupe technique.

**4.3.b. La finale 2019** des Ovinpiades des Jeunes Bergers se déroulera au Salon International de l'Agriculture de Paris, le **samedi 23 février 2019**.

### 4.3.c. Composition du jury des épreuves

Un jury est désigné par le comité de pilotage national pour chaque épreuve. Il est composé de deux ou trois personnes. Idéalement, le jury d'une épreuve se compose d'un éleveur, d'un technicien et d'un enseignant agricole.

Le président de l'ensemble des jurys est le président d'INTERBEV Ovins. Il peut être amené à intervenir en cas de litige.

### 4.3.d. Notation des candidats

La note de chaque candidat est la somme des notes attribuées par le jury pour chacune des épreuves.

### 4.3.e. Classement des candidats

Le classement des candidats est établi par un jury de 2 personnes désignées préalablement. Il est établi en fonction de la note finale de chaque candidat.

Au cas où les résultats aboutissent à l'existence d'ex-aequo pour les 3 premières places du classement, les candidats concernés sont départagés par une question subsidiaire de quiz induisant une réponse

quantitative. Le candidat ayant fourni l'approximation la plus proche se verra attribuer le meilleur classement.

### **La décision des jurés est sans appel.**

#### **4.3.f. Annonce des résultats**

La remise des prix de la finale nationale des Ovinpiades aura lieu sur le ring ovin, **le samedi 23 février 2019 en fin d'après-midi**. La présence de tous les finalistes et de leurs accompagnateurs finalistes est obligatoire à l'occasion de cette remise des prix.

Les résultats seront publiés sur la page internet des Ovinpiades le dimanche 24 février 2019. Cette date pourra être modifiée selon les besoins des organisateurs.

## **Article 5 – Organisation et Prise en charge financière par INTERBEV Ovins**

### **5.1. Délégations territoriales**

INTERBEV Ovins assure l'organisation de l'hébergement et des repas du vendredi 22 février 2019 (nuit) au dimanche 24 février 2019 (petit déjeuner). Pour l'ensemble des candidats et de leur accompagnateur.

Su place (métro) : INTERBEV Ovins rembourse **au maximum 5 tickets de métro** par candidat et par accompagnateur sur présentation des justificatifs.

D'autres accompagnateurs peuvent se joindre aux candidats **mais l'organisation et les frais liés à leur déplacement (hébergement, restauration, transport, entrée au SIA, etc.) sont entièrement à leur charge.**

### **5.3. Entrée au Salon International de l'Agriculture**

Interbev Ovins offre 2 entrées nominatives par candidat et par accompagnateur au Salon International de l'Agriculture (1 pour le samedi 23 février 2019 et 1 pour le dimanche 24 février 2019).

### **5.4. Restauration organisée par INTERBEV Ovins**

- 🍴 Petit-déjeuner du samedi 23 février 2019 : CISP Kellermann
- 🍴 Déjeuner du samedi 23 février 2019 : les candidats et leur accompagnateur peuvent retirer un panier pique-nique au stand INTERBEV Ovins / Inn'Ovin.
- 🍴 Dîner du samedi 23 février 2019 : un dîner sera organisé pour les candidats, les accompagnateurs et le jury des Ovinpiades, suite à la remise des prix le samedi 23 février 2019, sur le site du Salon International de l'Agriculture.
- 🍴 Petit-déjeuner du dimanche 24 février 2019 : CISP Kellermann

### **5.5. Hébergement organisé par INTERBEV Ovins**

- 🍴 2 nuits du vendredi 22 février 2019 au dimanche 24 février 2019 : INTERBEV Ovins organise l'hébergement des équipes finalistes au CISP Kellermann - 17, boulevard Kellermann - 75013 Paris <http://www.cisp.fr>

## **Article 6 – Assurances et responsabilités**

1- Les élèves se déplaçant dans le cadre d'une activité liée à leur formation, **leur établissement scolaire s'engage à apporter un justificatif d'assurance concernant leur participation aux épreuves des Ovinpiades.**

2- En outre, INTERBEV Ovins s'engage à contracter une police spécifique pour la manifestation nationale.

3- Les candidats doivent être accompagnés par un accompagnateur désigné par l'équipe organisatrice de la nation. Cet accompagnateur encadre les candidats et prend part à la finale nationale des ovinpiades.

5- Les éventuels problèmes de santé des candidats sont à signaler sur leur fiche de renseignements.

#### **Article 7 – Cession de droit à l'image**

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant les Ovinpiades des Jeunes Bergers, comme il renonce à tout recours à l'encontre de ses organisateurs et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image dans les 10 ans suivant cette édition des Ovinpiades.

**NB.** L'organisation se réserve le droit de supprimer une ou plusieurs épreuves si un souci logistique apparaissait dans l'organisation du SIA 2019.

**Objectif** : Etre capable de maîtriser certaines connaissances techniques relatives à la production ovine et savoir reconnaître les races ovines présentes sur le territoire français.

**Organisation :**

- 1) Quiz : Le concurrent doit répondre en 8 minutes à 15 questions, préparées spécialement par un groupe technique compétent désigné par le comité de pilotage national. Les thèmes abordés sont : connaissance de la filière, alimentation, reproduction, sélection, logement (normes), état de santé, viande ovine, actualités, réglementation.
- 2) Reconnaissance de races : reconnaître les races de 10 ovins défilant sur le ring ovin (environ 1min par animal) ; la liste des races présentes au Salon de l'Agriculture 2019 est disponible ci-dessous.

**Matériel :**

- Quiz : questionnaires imprimés à l'avance, cocher la bonne réponse
- Reconnaissance des races : écrire le nom de la race en face de chaque numéro

**Evaluation :**

- Quiz / 15 points : 1 pt / bonne réponse
- Reconnaissance des races / 5 points : 0.5 pt / bonne réponse

**Toute communication ou tentative de communication des candidats entre eux ou avec des tiers peut entraîner leur exclusion de la compétition.**

## RECONNAISSANCE DE RACES

**Nom, Prénom :**

Ecrire le nom de la race présentée :

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....

*Races présentes au SIA 2019 :*

Avranchin	Dorset Down	Mouton Vendéen
Basco Béarnaise	Est à Laine Mérinos	Noire du Velay
Berrichon de l'Indre	Finoise	Préalpes
Berrichon du Cher	Grivette	Rava
Bizet	Hampshire	Romane
Blanche du Massif Central	Ile de France	Romanov
Bleu du Maine	Lacaune	Rouge d' Ouest
Boulonnais	Limousine	Roussin
Causse du Lot	Manech Tête Noire	Solognot
Charmoise	Manech Tête Rousse	Southdown
Charollais	Mérinos d'Arles	Suffolk
Clun Forest	Mérinos de Rambouillet	Tarasconnaise
Corse	Mourérous	Texel
Cotentin	Mouton d'Ouessant	Thônes et Marthod

**Objectif :** Être capable d'isoler, au sein d'un lot de 15 à 20 femelles, les brebis à réformer selon un critère prédéfini. Les brebis seront repérées grâce à un lecteur de boucles électroniques.

**Organisation :** Les brebis à réformer sont connues du pocket PC. L'ensemble du lot passe au couloir. Le candidat lit les boucles avec le lecteur portable type bâton : les brebis à réformer en sont extraites. Le candidat ne sait pas à l'avance le nombre de brebis qu'il a à trier.

**Matériel :** Un parc d'attente et un parc de tri mobile (couloir + portes d'arrêt et de tri) prémontés, plusieurs claies de 0,90 m et 2 m disponibles pour organiser le chantier, 15 à 20 brebis identifiées électroniquement, un lecteur de boucles électroniques, un logiciel de gestion de troupeau, un ordinateur de poche type Pocket PC.

**Evaluation :**

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin de la présentation orale des consignes à la sortie de la dernière brebis du couloir de tri

Prénom, Nom :

		Pénalités à appliquer	Points	
<b>Maîtrise technique de l'intervention / 14 points</b>	<b>Réussite de l'objectif / 6 points</b>	Objectif atteint : les brebis à réformer ont toutes été identifiées et triées correctement	0	6
		Objectif partiellement atteint : les brebis à réformer n'ont pas toutes été correctement identifiées. Il n'y a pas d'erreur de tri.	-1 point par brebis à trier manquante	<b>A calculer</b>
		Objectif partiellement atteint : les brebis à réformer n'ont pas toutes été correctement identifiées et/ou il y a erreur de tri.	-1 point par brebis à trier manquante = ET -0.5 point par erreur de tri = <b>Attention on ne peut pas enlever plus de 2 points</b>	<b>A calculer</b>
		Objectif non atteint : aucune des brebis à réformer n'a correctement été identifiée.	6	0
	<b>Sous-total</b>		<b>/6</b>	
	<b>Maîtrise technique / 8 points</b>	Bonne organisation du chantier (entonnoir, réception)		2
		Organisation moyenne à passable		1
		Organisation inadaptée		0
		Regroupement du lot efficace dans l'entonnoir		2
		Maîtrise relative du regroupement		1
		Choix inadaptés		0
		Utilisation rationnelle des équipements de tri et d'identification électronique		2
		Efficacité relative du tri (pas de repérage, obligé de repasser plusieurs fois)		1
		Difficultés majeures		0
		Manipulation des animaux adaptée		2
		Manipulation inadaptée		1
Faute majeure de comportement			0	
Bonus repérage, astuce...		+1		
<b>Sous-total</b>		<b>/8</b>		
<b>Rapidité d'intervention / 6 points</b>	Temps <= 2'		+1	
	2' < temps <= 2'15		6	
	2'15 < temps <= 2'30		5	
	2'30 < temps <= 3'		4	
	3' < temps <= 3'30		3	
	3'30 < temps <= 4'		2	
	4' < temps <= 5'		1	
	> 5'		0	
<b>Sous total</b>		<b>/6 + bonus</b>		
<b>Total candidat</b>		<b>/20+bonus</b>		

Prénom, Nom :



## GRILLE NE NOTATION DE EPREUVE N°3 - MANIPULATION ET EVALUATION DE L'ETAT CORPOREL D'UNE BREBIS

---

**Objectif :** être capable de saisir, déplacer et immobiliser une brebis, et en évaluer l'état corporel en lui attribuant une note d'état corporel

*Références techniques : fiche NEC CREO – fiche NEC Institut de l'Elevage / Ciirpo*

**Organisation :** le concurrent doit :

- 1) bloquer successivement 3 animaux préalablement désignés par le jury (n° d'identification) au sein d'un lot de 10 placés dans un parc d'attente. Il a **1.30 minute** pour donner la note d'état corporel (précision au 1/2 point) de chacune des 3 brebis au jury, qui l'inscrit sur la fiche d'évaluation au regard du numéro d'identification correspondant ;
- 2) puis en 2.30 minutes saisir une brebis préalablement désignée par le jury (n° d'identification) dans le lot, la sortir du parc, la faire marcher suivant un parcours balisé, asseoir l'animal dans une zone définie (1m<sup>2</sup>), la relâcher dans le parc d'attente ; le tout en **4 minutes**.

**Matériel :** un parc d'attente (15 m<sup>2</sup>), 10 brebis, un parcours balisé (3 à 4 m)

**Evaluation :**

- ▶ Pour chacune des 3 brebis, porter la note relative au jugement puis entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps (uniquement pour la NEC) : de la fin de la présentation orale des consignes à la diction de la troisième note pour la note d'état ; de la saisie de la brebis à la fermeture du parc au retour pour la manipulation.

Maîtrise technique de la manipulation / 10.5 points +bonus	contention difficile ou à risque (membre antérieur, se laisse emporter, etc.)		0	
	contention mal maîtrisée (saisie de la laine, mauvais maintien de la tête, etc.)		1.5	
	contention adaptée (ex : saisie membre arrière au jarret, pli du grasset, maintien de la tête, etc.)		3	
	technique inadaptée ou à risque (sortie du circuit, trainer la brebis...)		0	
	technique mal appliquée (soulever trop haut, faire tomber la brebis, engagement physique trop important...)		1.5	
	technique de déplacement adaptée (en "marche avant", une patte saisie ou positionnement adapté ; fluidité du déplacement...)		3	
	technique inadaptée ou à risque (dangereuse pour le dos ou l'animal, trop brutale pour la brebis : par-dessus, soulèvement de la brebis, etc.)		0	
	technique peu adaptée (position à risque, mauvaise manipulation provoquant le débattement de l'animal...)		1.5	
	technique de mise au sol adaptée (sécurisée, en pivot, prise par-dessous etc. ; économie d'effort, fluidité, geste maîtrisé...)		3	
	Temps : Temps de référence = 2'30	Temps > 3'30		0
		3' < temps <= 3'30'		0
		2'30 < temps <= 3'		0.5
		2' < temps <= 2'30		1.5
1'30 < temps <= 2'		+0.25		
Temps <= 1'30		+0.5		
<b>Sous-total</b>		<b>/10.5 + bonus</b>		
Maîtrise technique de la note d'état / 9.5 points	technique de notation inadaptée		0	
	technique de notation adaptée (cf. références tk)		2	
	brebis 1	écart notation > 1 pt	0	
		écart notation + - 1 pt	1	
		écart notation + - 0,5 pt	2	
		note du jury identifiée	2.5	
	brebis 2	écart notation > 1 pt	0	
		écart notation + - 1 pt	1	
		écart notation + - 0,5 pt	2	
		note du jury identifiée	2.5	
	brebis 3	écart notation > 1 pt	0	
		écart notation + - 1 pt	1	
		écart notation + - 0,5 pt	2	
		note du jury identifiée	2.5	
	Temps :			
-1 point par minute de dépassement (au-delà de 4minutes)				
<b>Sous-total</b>		<b>/9.5</b>		
<b>Pénalités</b>	1 pt par brebis échappée			
<b>Total candidat</b>		<b>/20</b>		

## GRILLE NE NOTATION DE Epreuve n°4 - Epreuve de parage des onglons avec une cage de retournement

---

**Objectif :** être capable de préparer le matériel et d'intervenir sur une brebis prélevée au sein d'un lot de femelles, à l'aide d'une cage de retournement

*Références techniques : vidéo pratique Inn'Ovin « parer un pied » – fiche parage MSA*

**Organisation :** le concurrent prépare son matériel, fait passer la brebis dans le couloir depuis le parc d'attente, bloque la brebis désignée dans la cage de retournement, réalise l'intervention (parage des 4 onglons), la libère avec ses congénères.

Prévoir une trousse à pharmacie.

**Matériel :** plusieurs brebis à parer, sécateurs, produits de soins, parc d'attente, couloir, cage de retournement, gants

**Evaluation :**

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes pour le parage jusqu'à la libération dans le lot

<b>Maîtrise technique de l'intervention / 16 points</b>	<b>Maîtrise technique / 6 points</b>	Approche et contention difficiles ou à risque pour la brebis et l'élève (dangereuse pour le dos, trop brutale pour la brebis, etc.)	0	
		Approche, contention mal maîtrisées : (1 oubli pour la manipulation et cage de retournement), position à risque, débattement de la brebis, etc.	1	
		Approche, contention hésitante	2	
		Approche et contention adaptées lors de l'intervention	3	
		<b>Sous-Total</b>		<b>/6</b>
		<b>Qualité de l'intervention / 10 points</b>	<b>Très médiocre</b> , blessures + restes très présents	0
			<b>Médiocre</b> , parage superficiel, traces très présentes, restes fréquents	2
			<b>Moyenne</b> , parage déséquilibré, sections courtes en limite ou autres défauts	4
	<b>Satisfaisante</b> , bon équilibre, reliquats de corne		6	
	<b>Très satisfaisante</b> , peu de défauts de coupe		8	
	<b>Irréprochable</b> , aucune blessure, coupes franches		10	
	<b>Sous-total</b>		<b>/10</b>	
	<b>Rapidité d'intervention / 4 points</b>	temps > 8'	0	
		7' < temps <= 8'	0.5	
		6' < temps <= 7'	1	
5' < temps <= 6'		1.5		
4' < temps <= 5'		2		
3' < temps <= 4'		3		
2' < temps <= 3'		4		
Temps <= 2'		+1		
		4+bonus		
<b>Total candidat</b>		<b>/20+bonus</b>		

## GRILLE NE NOTATION DE EPREUVE N°5 : EVALUATION DE L'ETAT D'ENGRAISSEMENT D'AGNEAUX DE BOUCHERIE

---

**Objectif :** être capable d'évaluer l'état d'engraissement et de finition de 3 agneaux : leur attribuer une note de 1 à 4 conformément au classement EUROP

*Référence : Grille EUROP état d'engraissement*

NB : le candidat devra palper les agneaux au moins au niveau du dos (palpations de l'attache de la queue et des côtes facultatives).

**Organisation :** le concurrent a **2minutes30** pour palper 3 agneaux désignés par le jury et leur attribuer une note

**Matériel :** un lot d'agneaux de boucherie dans un parc d'attente

**Evaluation :**

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes jusqu'à l'attribution de la note du dernier agneau.

Prénom, Nom :

		N° Agneaux			
<b>Maîtrise technique de l'intervention</b> <b>/ 16</b>	<b>Précision de l'évaluation de la finition</b> <b>/ 9</b>	Note Jury			
		Note Candidat			
		Note du jury identifiée	0	0	0
		Ecart notation + - 2 points	1	1	1
		Ecart notation + - 1 point	2	2	2
		Note du jury identifiée	3	3	3
		<b>Total 3 agneaux</b>	<b>/9</b>		
	<b>Maîtrise de la palpation</b> <b>/ 7</b>	Contention difficile ou à risque	0		
		Maîtrise insuffisante de la contention	2		
		Contention adaptée lors de l'intervention (calme,...)	4		
		Technique inadaptée	0		
		Technique incomplète et/ou imprécise	1,5		
		Technique de palpation adaptée (dos au moins)	3		
		<b>/7</b>			
		<b>/16</b>			
	<b>Rapidité d'intervention</b> <b>/ 4</b>	5' < temps	0		
		4' < temps <= 5'	1		
3' < temps <= 4'		2			
2'30 < temps <= 3'		3			
Temps <= 2'30		4			
Temps <= 2'		+1			
		<b>/4 + Bonus</b>			
		<b>Total candidat</b>	<b>/ 20+ Bonus</b>		

**Annexes :**

consultables dans la rubrique « références techniques » de la page internet des Ovinpiades :  
<http://www.inn-ovin.fr/ovinpiades-des-jeunes-bergers>